

DIRECTION GENERALE

**Monsieur François LE DOUARIN**  
Secrétaire du syndicat CGT  
des personnels territoriaux

Les lilas, le 26 février 2014

Monsieur le Secrétaire,

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 20 février concernant les élections des représentants du personnel du mois de décembre prochain.

Je souhaite vous rappeler que les modalités d'organisation et la date des scrutins sont fixées par décrets et arrêtés ministériels et qu'elles s'imposent donc à tous.

Conformément à la réglementation, l'élection pour les Commissions Administratives placées auprès du centre de gestion de la Petite Couronne se fera par correspondance et celle des représentants au Comité Technique, localement, à l'urne.

Je vous souhaite bonne réception du présent courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, mes sincères salutations.

Arnold BAC  
Maire adjoint  
Délégué au personnel

